

COMMUNIQUÉ



LE CABINET AUGUST DEBOUZY A ACCOMPAGNÉ LA SOCIÉTÉ IDSUD DANS LE CADRE DE DÉPÔT D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT PORTANT SUR SES PROPRES ACTIONS CONTRE DES ACTIONS FRANCAISE DES JEUX DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

Private Clients Droit fiscal Private Equity Corporate - M&A | 30/06/21 | Jérôme Brosset Xavier Rohmer Gwendoline Hong Tuan Ha

Le cabinet August Debouzy a conseillé IDSUD, groupe familial fondé en 1850 qui comprend des marques aux multiples métiers, dans le cadre de l'offre publique de rachat par échange portant sur ses propres actions rémunérée par la remise d'actions Française des Jeux détenues en portefeuille.

Cette offre s'inscrit dans l'ambition stratégique de IDSUD de continuer à consacrer ses ressources au développement de son activité tout en constituant une opportunité de liquidité offerte aux actionnaires d'IDSUD désireux de céder tout ou une partie de leurs actions si ceux-ci ne souhaitent pas accompagner la société dans le développement de l'activité énergie.

L'offre a été déclarée conforme par l'Autorité des marché financiers le 22 juin 2021.

L'équipe August Debouzy était représentée par Jérôme Brosset (Associé) et Gwendoline Hong Tuan Ha (Avocate Senior) sur les aspects corporate ainsi que Xavier Rohmer (Associé) et Emilie Lecomte (Counsel) sur les aspects fiscaux